

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 24 janvier 2014

Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance aordinaire le vendredi 24 janvier 2014 à vingt heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Messieurs LEGRAND - PIERRAIN- ANGLADE - SEGURA - BARRAULT - FOURNIER, Mesdames ADT-GUILBERT - CHAILLOT - DECHELLE.

Absents excusés : Messieurs ALLOUCHE - PRADO.

Pouvoirs donnés : Monsieur ALLOUCHE donne pouvoir à Monsieur LEGRAND.

DÉLIBÉRATIONS :

2014-1: Approbation de la convention de financement du barrage des Eaux Vives

2014-2 : Adhésion à la charte du développement durable dans le domaine de l'eau

ORDRE DU JOUR

20H30

Approbation de la convention de financement du barrage des Eaux Vives

Après en avoir délibéré, le CM vote POUR à l'unanimité.

Adhésion à la charte du développement durable dans le domaine de l'eau

Après en avoir délibéré, le CM vote POUR à l'unanimité.

20h

Intervention de Monsieur de Montalembert

Concernant un recours devant le Conseil d'Etat pour le problème des cloches. Suite à cet exposé le conseil souhaite par 9 voix POUR et 2 abstentions (Mme ADT-GUILBERT et Mr PIERRAIN) confier la mission de continuer la démarche de la commune : Conseil d'Etat contact avec Maître ROUQUETTE pour trouver un accord à l'amiable avec les plaignants.

QUESTIONS DIVERSES

Maire le Maire propose de signer la convention avec le SMITOM pour la distribution du journal « LE LOMBRIC »
Avis favorable à l'unanimité.

Les commissions Travaux et Finances se réunissent lundi 27 février 2014 pour le Budget (problème chemin des Noireaux)

Le conseil Municipal propose de reconduire pour 6 mois après la fin mars, le contrat de Monsieur SARGUISIAN
Un prestataire doit être choisi pour l'entretien du Parcours de Santé.

Mr JP ANGLADE nous informe de la fin prochaine des travaux rue des Sables (éclairage public France Télécom)
Une étude sera menée pour réduire l'éclairage public pour réaliser des économies.

La montée en Haut Débit, grâce aux armoires installées devant l'église sera bientôt réalisée.
La communauté d'Agglomération prévoindra BOISSETTES pour la mise en service.

Monsieur Ph BARRAULT propose de devancer les problèmes phytosanitaires d'entretien de la commune, de passer tout de suite à un traitement Bio.

Prochain conseil municipal ordinaire le vendredi 14 Mars 2014 à 20 heures

Le maire,

Les Adjointes,

Les Conseillers,

The bottom of the page contains several handwritten signatures in black ink. On the left, there is a signature for the Mayor. In the center, there are several overlapping signatures for the Adjoints. On the right, there are several overlapping signatures for the Council members.